

PROTOCOLE SANITAIRE DU CLIENT



**Pour votre santé,
et celle du personnel de votre auto-école,
merci de bien vouloir respecter les
consignes décrites dans ce livret**

Pour votre sécurité, évitons les contacts physiques

**En cas de doute sur votre état de santé (toux, fièvre, ...),
merci de nous prévenir pour reporter votre leçon et référez
vous à la conduite à tenir en cas de suspicion (dernière page)**



CORONAVIRUS
DES GESTES SIMPLES
POUR SE PROTEGER
ET PROTEGER LES AUTRES



Espacez-vous d'un mètre



**Toussez ou éternuez dans le pli
du coude ou dans un mouchoir**

Utilisez des mouchoirs à usage unique



Évitez le partage d'objets
Évitez de se serrer la main
Évitez les embrassades



Évitez de vous toucher le nez



Frictionnez-vous BIEN et
SOUVENT les mains, 20''
à l'eau et savon, ou au SHA*



Évitez de vous toucher la bouche



Si vous êtes malade
Portez un masque jetable
Renouvelez-le /4 heures



Évitez de vous toucher les yeux

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

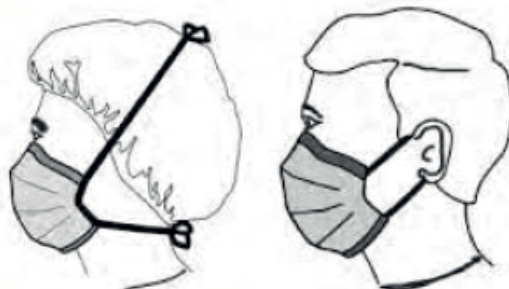
* SHA = Soluté Hydro Alcoolique

0 800 130 000
(Appel gratuit)



Fiche conseil : Port du masque chirurgical

1. Dans le bon sens (les plis vers le bas)
2. Couvrir le nez, le menton et la bouche
3. Ajuster la barette sur le nez
4. Jamais en collier
5. Jamais touché, ni repositionné
6. Port 3, 4 heures
7. Jeté si souillé, mouillé, touché
8. Solution hydro-alcoolique avant et après



HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE

- 1 **Mouillez-vous les mains** avec de l'eau
- 2 **Versez du savon** dans le creux de votre main
- 3 **Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes :** les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets
- 4 **Entrelacez vos mains** pour nettoyer la zone entre les doigts
- 5 **Nettoyez également les ongles**
- 6 **Rincez-vous les mains** sous l'eau
- 7 **Séchez-vous les mains** si possible avec un **essuie-main** à usage unique
- 8 **Fermez le robinet** avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

Etat des connaissances - Juillet 2020. TRANSCRIPTION © Remy - Institut Choisy - M 3110704

Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous



ACCUEIL EN AGENCE

Pour votre sécurité, évitons les contacts physiques.

Pour cela, privilégions l'envoi des documents par voie dématérialisée (mail, MMS).

Si vous souhaitez vous rendre en agence, nous acceptons 2 personnes maximum de la même famille. Pour cela, vous devrez nous contacter au 0805.035.065 pour prendre rendez-vous.

Vous pouvez également nous contacter par visioconférence (WhatsApp au 07 71 68 66 72)

Toutes nos agences sont équipés d'hygiaphone pour la sécurité de chacun.

- Après confirmation de votre RDV, vous devrez attendre devant l'agence concerné.

Le client devra respecter le marquage délimité par les bandes au sol.

LEÇONS DE CONDUITE VOITURE

Pour votre leçon de conduite, voici la liste des fournitures obligatoires :

- Masque (pour l'examen : vous devrez porter un masque chirurgical)
- Crayon
- Livret d'apprentissage
- Sac fermé pour déposer vos effets personnels (à déposer dans le coffre)

Si vous vous présentez sans masque, vous ne pourrez pas être pris en leçon.

A votre arrivée, vous devrez attendre dehors ou dans votre véhicule. Présentez-vous 5 minutes avant votre leçon de conduite.

Tous les départs de leçon de conduite se feront automatiquement des agences.

Avant chaque leçon, vous devrez vous laver les mains avant d'ouvrir la portière du véhicule ainsi que pour déposer vos effets personnels dans le coffre.

CONSIGNES À TENIR :

- AVANT : lavage de main suivant le protocole (savon ou gel) pour l'élève et l'enseignant
- PENDANT : les fenêtres arrières du véhicule devront être ouvertes
- APRÈS : lavage de main suivant le protocole (savon ou gel) pour l'élève et l'enseignant

LORS DES EXAMENS : le port d'un masque chirurgical est obligatoire.

Pour toutes nos agences :

- Pas d'accompagnateur sauf pour les rendez-vous préalables et pédagogiques
- A l'issue de la leçon, l'élève complète son livret d'apprentissage avec son crayon
- Privilégiez les cours de 2 heures.

Privilégiez également la formation en conduite accompagnée et la conduite supervisée.

- Rendez-vous préalable

- Partie conduite : L'élève sera à son poste de conduite avec un masque et l'accompagnateur pourra être dans le véhicule installé sur la banquette arrière du véhicule derrière son enfant. L'accompagnateur devra porter un masque également.
- Partie salle : l'élève, l'accompagnateur porteront leur masque, et veilleront à respecter les distances préconisées.

- Rendez-vous pédagogique

- Partie conduite : L'élève sera à son poste de conduite avec un masque et l'accompagnateur pourra être dans le véhicule installé sur la banquette arrière du véhicule derrière son enfant. L'accompagnateur devra porter un masque également.
- Partie salle : en visioconférence avec plusieurs élèves

DESINFECTION DU VEHICULE PAR CHAQUE ÉLÈVE SORTANT



TRANSPORT D'UN ÉLÈVE

Un seul élève, qui portera un masque, peut être transporté par l'enseignant.
L'élève devra se mettre sur la banquette arrière du véhicule à l'opposé de l'enseignant, soit sur le siège arrière droit.

COURS SUR SIMULATEUR

- Masques obligatoires.
Attention, se munir de 2 masques si la formation dure plus de 4 heures.
- Désinfection des commandes et du siège du simulateur entre chaque passage d'élève
- Maximum 4 élèves dans la salle en même temps
- Fenêtre ouverte de la salle de formation
- Lavage des mains avant et après le cours + entre chaque changement d'élève sur le poste

COURS DE CODE

**LES COURS DE CODE SONT DÉLIVRÉS PAR VISIOCONFÉRENCE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 19H A 20H
LE SAMEDI DE 11H A 12H**

Les cours de code en salle sont annulés par le 1er ministre depuis le 31 octobre 2020

LEÇONS DE CONDUITE MOTO - permis A1 et A2

FOURNITURES OBLIGATOIRES PAR ÉLÈVE

- Masque (pour l'examen : vous devrez porter un masque chirurgical)
- Crayon + papier
- Livret d'apprentissage

Le candidat utilisera les oreillettes de l'auto-école qui seront désinfectées après chaque candidat.

Accueil :

Présentez-vous 5 minutes avant votre leçon de conduite au lieu de RDV indiqués ci-après.
Porter un masque pour patienter.

LE VÉHICULE SERA DESINFECTÉ ENTRE CHAQUE LEÇON DE CONDUITE

Ne pas toucher la moto tant que l'enseignant ne vous en a pas donné l'ordre

Respecter 2 mètres entre l'enseignant et l'élève

L'élève sera seul à utiliser son livret d'apprentissage et il devra le compléter avec le crayon qu'il aura apporté.

Aucun prêt d'équipement ne sera fait

LEÇONS HORS CIRCULATION

Lors des vérifications : port du masque obligatoire

Pour les RDV à Vihiers :

Attendre devant l'atelier suivant les distanciations sociales

Pour les RDV à Cholet (parc des Prairies - Champ de Foire) :

Se rendre au véhicule-école DEROUET FORMATION

Pour les RDV à Noyant la Plaine et Longué :

Attendre dans votre véhicule sur le parking.

Ne pas utiliser la table.

LEÇONS EN CIRCULATION

Le lieu de RDV sera fixé avec l'enseignant.

Transport d'élève : Un seul élève, qui portera un masque, pourra être transporté par l'enseignant pendant que les autres élèves seront sur les véhicules.

L'élève devra se mettre sur la banquette arrière du véhicule à l'opposé de l'enseignant, soit sur le siège arrière droit.

Si l'élève est en leçon de circulation, il sera équipé du gilet « deux-roues », de la radio et des écouteurs.

Si l'élève est transporté pour se rendre à l'examen, son équipement sera dans le coffre dans un sac fermé.

LORS DES EXAMENS : le port d'un masque chirurgical est obligatoire.

LEÇONS DE CONDUITE CYCLO

FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ÉLÈVE

- Masque
- Crayon
- Livret d'apprentissage

Le candidat utilisera les oreillettes de l'auto-école qui seront désinfectées après chaque candidat.

La formation théorique aura lieu en visioconférence (2h)

La sensibilisation aux risques sera également faite en visioconférence avec l'un des représentants légaux si l'élève est mineur (1h).

Accueil :

Présentez-vous 5 minutes avant votre leçon de conduite au lieu de RDV indiqués ci-après.

Porter un masque pour patienter.

LE VÉHICULE SERA DESINFECTÉ ENTRE CHAQUE LEÇON DE CONDUITE

Pour les RDV à Vihiers :

Attendre devant l'agence.

Pour les RDV à Noyant :

Attendre dans votre véhicule sur le parking.

Ne pas utiliser la table.

Lors de la confirmation du rendez-vous, les informations vous seront précisées ainsi que la confirmation du lieu de RDV (d'autres lieux pourront être ajoutés selon le lieu de résidence des élèves)

L'attestation de formation vous sera envoyée par courrier (ou mail) et devra nous être retournée « signé » par mail pour que l'auto-école puisse demander la fabrication du permis de conduire.

Transport d'élève :

Un seul élève, qui portera un masque, pourra être transporté par l'enseignant pendant que les autres élèves seront sur les véhicules.

L'élève devra se mettre sur la banquette arrière du véhicule à l'opposé de l'enseignant, soit sur le siège arrière droit.

Si l'élève est en leçon de circulation, il sera équipé du gilet « deux-roues », de la radio et des écouteurs.

Si l'élève est transporté pour se rendre à la formation, son équipement sera dans le coffre dans un sac fermé.

LEÇONS DE CONDUITE MOTO - formation 7h (125cm³ et A2-A)

FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ÉLÈVE

- Masque
- Crayon
- Livret d'apprentissage

Le candidat utilisera les oreillettes de l'auto-école qui seront désinfectées après chaque candidat.

La formation théorique aura lieu en visioconférence (2h).

Accueil :

Présentez-vous 5 minutes avant votre leçon de conduite au lieu de RDV indiqués ci-après.
Porter un masque pour patienter.

LE VÉHICULE SERA DESINFECTÉ ENTRE CHAQUE LEÇON DE CONDUITE

Pour les RDV à Vihiers :
Attendre devant l'agence.

Pour les RDV à Noyant :
Attendre dans votre véhicule sur le parking.
Ne pas utiliser la table.

Lors de la confirmation du rendez-vous, les informations vous seront précisées ainsi que la confirmation du lieu de RDV (d'autres lieux pourront être ajoutés selon le lieu de résidence des élèves)

L'attestation de formation A2-A vous sera transmise à l'issue de la formation et vous devrez la signer pour la valider. La demande de fabrication sera traitée par l'auto-école dans la semaine qui suit.

La carte 125cm³ vous sera transmise à l'issue de la formation et vous devrez la signer pour la valider.

Transport d'élève :

Un seul élève, qui portera un masque, pourra être transporté par l'enseignant pendant que les autres élèves seront sur les véhicules.

L'élève devra se mettre sur la banquette arrière du véhicule à l'opposé de l'enseignant, soit sur le siège arrière droit.

Si l'élève est en leçon de circulation, il sera équipé du gilet « deux-roues », de la radio et des écouteurs.



LEÇONS DE CONDUITE REMORQUE - PERMIS BE

FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ÉLÈVE

- Crayon
- Masque (pour l'examen : vous devrez porter un masque chirurgical)
- Gilet jaune
- Gant de travail

Accueil :

Présentez-vous 5 minutes avant votre leçon de conduite au lieu de RDV indiqués ci-après.
Porter un masque pour patienter.

LE VÉHICULE ET LA REMORQUE SERONT DESINFECTÉS ENTRE CHAQUE LEÇON DE CONDUITE

Pour les RDV à Vihiers :
Attendre devant l'agence.

Pour les RDV à Noyant :
Attendre dans votre véhicule sur le parking.
Ne pas utiliser la table.

Lors de la confirmation du rendez-vous, les informations vous seront précisées ainsi que la confirmation du lieu de RDV (d'autres lieux pourront être ajoutés selon le lieu de résidence des élèves)

Pour la formation, il faudra veiller à respecter la distanciation sociale et porter le masque pendant la formation.

Le véhicule sera aéré par l'ouverture des fenêtres arrières pendant la formation.

LORS DES EXAMENS : le port d'un masque chirurgical est obligatoire.

LEÇONS DE CONDUITE REMORQUE - B96

FOURNITURES OBLIGATOIRES POUR L'ÉLÈVE

- Crayon
- Masque
- Gant de travail

La formation théorique aura lieu en visioconférence ou en salle selon le lieu de la formation.

Accueil :

Présentez-vous 5 minutes avant votre leçon de conduite au lieu de RDV indiqués ci-après.
Porter un masque pour patienter.

LE VÉHICULE ET LA REMORQUE SERONT DESINFECTÉS ENTRE CHAQUE LEÇON DE CONDUITE

Pour les RDV à Vihiers :
Attendre devant l'agence.

Pour les RDV à Noyant :
Attendre dans votre véhicule sur le parking.
Ne pas utiliser la table.

Lors de la confirmation du rendez-vous, les informations vous seront précisées ainsi que la confirmation du lieu de RDV (d'autres lieux pourront être ajoutés selon le lieu de résidence des élèves)

Pour la formation, il faudra veiller à respecter la distanciation sociale et porter le masque pendant la formation.

Le véhicule sera aéré par l'ouverture des fenêtres arrières pendant la formation.

L'attestation de formation B96 vous sera transmise à l'issue de la formation et vous devrez la signer pour la valider. La demande de fabrication sera traitée par l'auto-école dans la semaine qui suit.



Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19 (hors établissement de soin et en l'absence de professionnel de santé dédié)

Rappel

- Dans le contexte actuel, **toute personne ayant de la fièvre et/ou de la toux/une difficulté respiratoire/à parler ou à avaler/perte du goût et de l'odorat est susceptible d'être atteinte par le Covid-19**
- La base de la prise en charge repose sur :
 - l'isolement
 - la protection
 - la recherche de signes de détresse
- Le service de santé au travail est impliqué lors de l'urgence et la gestion de suspicion de COVID-19

Document réalisé par le ministère du travail avec le concours de l'Anses, du réseau Assurance maladie risques professionnels, de l'INRS, de l'Anact et des médecins du travail coordonnés par Présanse - 7 mai 2020. Les conseils de la présente fiche sont susceptibles d'être complétés ou ajustés en fonction de l'évolution des connaissances. Consultez régulièrement le site travail-emploi.gouv.fr pour leur actualisation.

1/2



LES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE

- 1. Isolez la personne en la guidant si possible vers un local dédié** et en appliquant immédiatement les gestes barrière (gardez une distance raisonnable avec elle et faites-lui mettre un masque, chirurgical si disponible)
 - Pour ce faire, **mobilisez un sauveteur secouriste du travail** formé au risque COVID ou le référent COVID ou le professionnel de santé dédié de l'établissement s'il existe. Fournissez-lui un masque avant son intervention
 - Demandez à la personne de se mettre dans la position où elle est le mieux, en évitant qu'elle ou que quelqu'un d'autre puisse se blesser avant l'arrivée des secours
 - 2. En l'absence de signe de détresse**, demandez à la personne de contacter son médecin traitant, ou tout autre médecin, puis organisez son retour à domicile, selon l'avis médical. Le transport de la personne qui présente des symptômes de COVID-19 sans signes de gravité s'effectuera :
 - avec masque
 - de préférence avec le véhicule personnel
 - en excluant les transports en commun
 - 3. En cas de signe de détresse** (difficulté à terminer ses phrases sans pause et difficulté orale, personne bleue, perte de connaissance – somnolence – confusion). Appelez le SAMU - composer le 15 (en étant suffisamment proche de la victime afin de permettre au médecin de lui parler éventuellement) :
 - présentez-vous
 - présentez en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes)
 - donnez le téléphone sur lequel vous êtes joignable
 - précisez la localisation précise et les moyens d'accès
 - L'assistant de régulation vous passera le médecin et vous donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer)
 - Demandez ce qu'il faut faire en attendant et ne raccrochez que lorsqu'on vous le dit
 - Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15 :
 - envoyez quelqu'un accueillir les secours
 - restez à proximité non immédiate de la personne pour la surveiller, le temps que les secours arrivent
 - en cas d'éléments nouveaux importants, rappelez le Samu 15
 - Ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation
- 4. Après la prise en charge de la personne, prévenez le service de santé au travail et suivez ses consignes**, y compris pour l'hygiène du poste de travail et le suivi des salariés puis informez le supérieur hiérarchique
 - 5. Si le cas COVID est confirmé**, organisez en lien avec le service de santé au travail les mesures à mettre en œuvre : balisage, identification des contacts, mise en quatorzaine des contacts...